

Les effets de l'alcoolisme et de l'ivrognerie sont également désastreux :

Certes, nous n'avons plus à déplorer ces orgies sans nom, qui ont marqué les premiers temps de la colonie, où le désir et l'appât du gain servaient aux sauvages, au mépris des édits royaux et des peines ecclésiastiques les plus rigoureuses, la funeste "eau de feu", qui les transformait, sur l'heure, en véritables forcés incontrôlables se portant aux plus épouvantables atrocités, telles que "l'encre si noire qu'elle soit, nous dit le Père Lalemant, ne saurait les décrire dans toute leur répugnante horreur." Au-delà de deux siècles nous séparent de cette inénarrable catastrophe de 1663, où, pour faire rentrer les esprits en eux-mêmes et enrayer le fléau de l'ivrognerie, régnant en marâtre sur ce sol de la Nouvelle-France et faire respecter la loi, il fallut que la voix courroucée de Dieu se fit entendre, comme au sommet du Sinaï au milieu du tonnerre et des éclairs, dans un immense et général tremblement de terre qui, six mois durant, bouleversa la colonie, ébranlant, renversant, détruisant tout sur son passage, au point que la forêt elle-même semblait ivre. Et cependant, déclare la chronique du temps, pas une seule perte de vie n'a été enregistrée dans toute la durée de cet effroyable cataclysme. Ceci démontre que le but de la Providence, par cette manifestation exemplaire, était de convertir, non de châtier.

Mieux qu'un décret royal du grand Ononthio Louis XIV, la terrible leçon sut profiter. Depuis lors, une nouvelle ère de civilisation